

L'arthrose mieux diagnostiquer et mieux traiter

Martin Labelle

M^{me} Thérberge, 62 ans, se plaint de douleurs aux deux genoux depuis deux mois, présentes à la marche et aggravées dans les escaliers. Vous soupçonnez un diagnostic de gonarthrose. Mais est-ce vraiment le cas ? Des radiographies et un bilan biochimique sont-ils nécessaires pour confirmer le diagnostic ? Et les AINS sont-ils vraiment indiqués à cet âge compte tenu de leurs effets indésirables ? Le cas échéant, devez-vous y ajouter un médicament gastroprotecteur ?

B IEN QUE L'ARTHROSE soit plus fréquente après 65 ans, elle semble en progression dans la population active plus jeune. Certains facteurs de risque (embonpoint, obésité et sédentarité) sont pourtant modifiables. En 2010, 63 % des Canadiens de plus de 18 ans atteints avaient un excès de poids ou étaient obèses.

Cette formation vous guidera dans le diagnostic et la prise en charge adéquate des patients souffrant d'arthrose. Elle aborde également la gastroprotection souvent nécessaire avec les AINS. Cette première partie du programme sera suivie, l'automne prochain, d'un deuxième volet en ligne sur les effets rénaux et cardiovasculaires des AINS et sur les autres modalités de traitement de l'arthrose.

Format : conférence interactive
en petits groupes

Objectifs d'apprentissage :

À la fin de cette activité, le participant sera en mesure de :

- ⊗ soupçonner un diagnostic d'arthrose à l'aide de l'anamnèse et de l'examen physique ;
- ⊗ confirmer le diagnostic en utilisant les examens paracliniques appropriés ;
- ⊗ conseiller le patient sur les mesures non pharmacologiques susceptibles de le soulager ;
- ⊗ prescrire des AINS en tenant compte des risques gastro-intestinaux associés.

Durée : 1 heure (version abrégée)
ou 1 heure et demie (version intégrale)

Début de la formation : juillet 2012

Validation et crédits : La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît une heure (version abrégée) ou une heure et demie (version intégrale) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité, pour peu que le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (www.cqdpqm.ca) soit respecté.

Comité scientifique

- ⊗ D^r Marc Bradette, gastro-entérologue, Centre hospitalier universitaire de Québec
- ⊗ D^r Claude Guimond, médecin de famille, directeur de la Formation professionnelle à la FMOQ
- ⊗ D^r Martin Labelle, médecin de famille, directeur adjoint de la Formation professionnelle à la FMOQ
- ⊗ D^r Daniel Paquette, médecin de famille, directeur adjoint de la Formation professionnelle à la FMOQ
- ⊗ D^r Jean-Pierre Raynauld, rhumatologue, Centre hospitalier de l'Université de Montréal
- ⊗ D^r Michel Turgeon, médecin de famille, à Québec

Collaboration : AstraZeneca Canada a contribué financièrement à ce programme de formation professionnelle par une subvention à visée éducative.

Renseignements : M^{me} Julie Corbeil, secrétaire, direction de la Formation professionnelle à la FMOQ, ajcorbeil@fmoq.org, 514 878-1911 ou 1 800 361-8499.

